



## Réseau Marocain de la Gouvernance Participative « REMAGP »

« Partager le savoir-faire pour favoriser la participation citoyenne et l'implication de la société civile »



### La gouvernance participative locale au Maroc : Un impératif social soutenu par un cadre législatif favorable

L'histoire de l'humanité a démontré à travers les siècles et de manière encore plus aigüe ces dernières années qu'aucune société qui se dit moderne et ouverte n'avance sans le concours de tous les acteurs, surtout celui du citoyen. Ce dernier dispose d'une grande connaissance de l'espace qu'il occupe et connaît de ce fait mieux ses besoins et les actions à mener pour le développement de sa ville. La valorisation de son apport est une condition *sine qua non* garantissant l'atteinte des résultats escomptés de tout projet ou politique publique locale.

La réussite du projet social et sociétal du Maroc, à l'instar de toute société moderne, ne peut s'asseoir sur autre fondement que celui de la participation. La Constitution de 2011 ainsi que les nouvelles Lois organiques relatives aux collectivités territoriales consacrent la gouvernance participative en tant que fondement de l'État de droit, accordant au Citoyen une place nouvelle non plus comme simple consommateur de service mais comme partenaire dans la construction et le façonnement de la société.

Face à cet impératif social ainsi qu'aux multiples opportunités qu'offre la législation, les communes marocaines se sentent de plus en plus interpellées à mettre en place des mécanismes simples de dialogue avec la population en vue d'asseoir une véritable culture de gouvernance participative.

### L'émergence du Réseau Marocain de la Gouvernance Participative

Le Réseau Marocain de la Gouvernance Participative (REMAGP) intervient en complément aux autres réseaux thématiques promus par le Programme CoMun et agit en étroite partenariat avec le Ministère de l'Intérieur à travers la Direction Générale des Collectivités Locales.

En tant que plate-forme d'échange entre les Communes membres, le REMAGP est axé sur les questions de l'implication citoyenne et de la société civile dans la gestion des affaires locales. Il vise à faciliter des espaces de partage autour des défis communs en facilitant la recherche de solutions

adaptables et de mécanismes pratiques à la portée des communes, en réponse à leurs priorités.

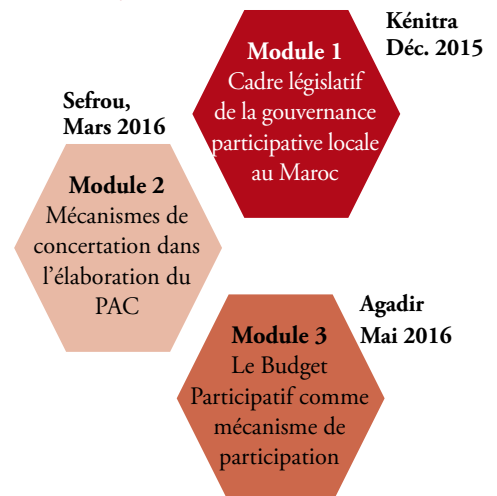
#### ■ Au départ, un cycle pilote...

Le REMAGP est créé suite à la réalisation de 7 projets pilotes, chacun mené par une commune membre en partenariat avec une ou plusieurs associations de développement local dans les domaines des autres réseaux qui l'ont précédés. Ces projets avaient comme objectif de renforcer des liens de confiance et de coopération durable entre les communes et les associations sur la base d'une stratégie « gagnant-gagnant » qui valorise l'apport de chacun d'entre eux et surtout celui du citoyen.

#### ■ Premier cycle du REMAGP : Les mécanismes d'instauration de la Gouvernance Participative Locale

Pour le premier cycle officiel 2015-2016 du REMAGP, les membres du Réseau ont fait le choix de traiter les mécanismes d'instauration de la gouvernance participative locale à travers 3 modules sous forme de rencontres, organisées par les communes membres du Réseau (Kénitra, décembre 2015 ; Sefrou, mars 2016, Agadir, mai 2016) conformément à l'approche de réseautage promue par le programme CoMun.

#### Cycle 2015/2016 du REMAGP





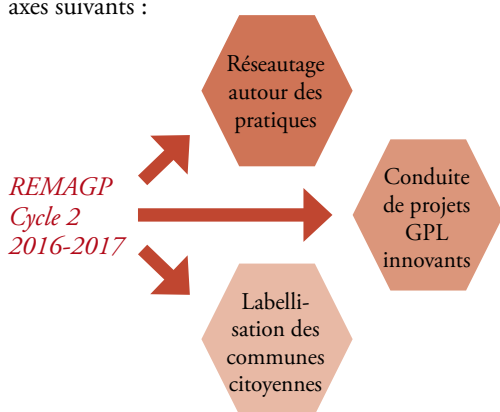
©GIZ/CoMun



©GIZ/CoMun

## Nouvelle approche et logique d'intervention du REMAGP

Après la phase de lancement et de consolidation du Réseau, le cycle 2016-2017 sera orienté vers la mise en œuvre d'actions concrètes en termes de gouvernance participative locale. L'intervention du Réseau s'articulera autour des 3 principaux axes suivants :



### Réseautage autour des pratiques

Le cycle 2016-2017 sera orienté vers l'application des pratiques traitées pendant les rencontres programmées. Chaque commune membre sera amenée à piloter au moins une pratique issue des sessions de réseautage. A cette nouvelle conditionnalité s'ajoute l'impératif pour les représentants des communes de réaliser des états des lieux et des analyses au préalable à chaque rencontre ainsi que des exercices de restitution auprès du conseil communal sur les leçons tirées ayant un potentiel d'application dans le contexte local.

Le focus sera orienté vers des défis tels que : les plaintes et réclamations, les outils de communications, les espaces d'accueil et les évaluations citoyennes.

### Conduite de projets innovants

L'appel à projets lancé en mai 2015 a donné l'occasion aux communes membres de proposer des idées de projets innovants en matière de gouvernance participative locale. Parmi les idées reçues, 3 projets ont été retenus pour un appui du Programme CoMun avec le concours spécial des

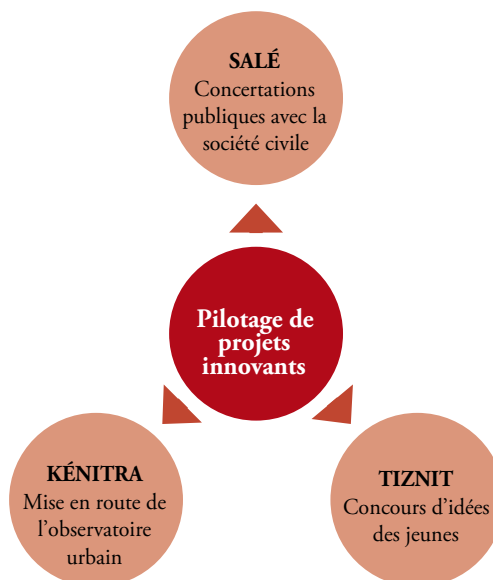
communes allemandes. Par ailleurs, ces projets viendront enrichir les échanges dans le cadre des sessions de réseautage.

### Labellisation des communes citoyennes

Avec le concours de plusieurs acteurs ainsi que d'organismes nationaux et internationaux, le Programme CoMun s'est inscrit dans un nouveau projet innovant de labellisation des communes autour des principes de bonne gouvernance locale, tels que stipulés dans le cadre des différents textes législatifs. Le processus Label Commune Citoyenne est une reconnaissance des efforts des communes d'appliquer la loi en matière d'implication citoyenne et de la société civile dans la gestion des affaires locales.

Les communes membres du REMAGP bénéficieront d'un accompagnement rapproché afin d'obtenir la certification de communes citoyennes et couronner ainsi leurs efforts déployés en matière de gouvernance participative locale.

### Projets pilotes conduits dans le cadre du REMAGP



### Le réseautage entre villes comme catalyseur du développement urbain

Une vingtaine de villes marocaines, dans le cadre du Programme CoMun initié par la GIZ et la DGCL, se sont regroupées en 5 réseaux autour de thèmes prioritaires du développement urbain. La formule retenue promeut un échange structuré qui valorise et diffuse le savoir-faire à une échelle nationale et régionale en vue de le faire converger vers des actions concrètes et innovantes. Les bonnes pratiques identifiées font l'objet d'échanges organisés par les villes et sont appliquées sous forme de projets pilotes innovants.

CoMun encourage, via la mise en réseau ainsi que les projets pilotes urbains, une concertation avec les structures centrales et les organismes de coopération, permettant à chaque partenaire de contribuer au renforcement de la ville comme acteur primordial du développement urbain.

### Boîte à Outils Gouvernance participative locale CoMun :

- Kit pédagogique répertoriant les outils et bonnes pratiques du dialogue citoyen
- Le cadre législatif et réglementaire de la gouvernance participative locale

### Contact :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CoMun - Coopération municipale au Maghreb  
Place Sefrou n°1, appt. 7, Quartier Hassan, 10 000 - Rabat - Maroc  
T : + 212 537 70 40 58  
F : + 212 537 26 45 51  
[www.co-mun.net](http://www.co-mun.net)

### Coordination du Réseau :

Nasser Eddine Rahmani  
E : [nasser-eddine.rahmani@giz.de](mailto:nasser-eddine.rahmani@giz.de)

<b>REMAGP</b> 18 communes membres
<b>Partenaires</b>
<b>Date création</b>

Agadir, Casablanca, Chefchaouen, Bengrir, Benslimane, Kénitra, Khemisset, Guelmim, Larache, Meknès, Mohammedia, Ouarzazate, Oujda, Salé, Sefrou, Taroudant, Tétouan et Tiznit.

Direction Générale des Collectivités Locales / Ministère de l'Intérieur ;  
Coopération Municipale au Maghreb «CoMun» / GIZ

Juin 2015